

Résumé du rapport de l'évaluation des besoins et des obstacles à l'accessibilité des services d'aide et de prévention en matière de violence sexuelle contre les femmes et les filles de La Baie et du Bas-Saguenay

La Maison ISA, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

Julie Fortin, consultante

Joannie Dionne et Geneviève Larouche, chargées de projet

Karen Myles, superviseure

Problématique

L'ampleur des statistiques sur les agressions sexuelles chez les femmes confirme l'importance d'adopter des stratégies pour contrer cette problématique. En effet, les données obtenues par les autorités policières rapportent que les femmes constituent 92 % des victimes de violence sexuelle de 18 ans et plus pour l'ensemble du Canada¹. Cette problématique est d'autant plus alarmante que la majorité des victimes d'agression sexuelle sont mineures (18 ans et moins)^{2,3}. Autant chez les adultes que les enfants, la presque totalité des infractions sexuelles (97-98 %) sont perpétrées par une personne de sexe masculin^{2,4}. De plus, la majorité des agresseurs (81 %) sont connus des victimes⁴.

Différents obstacles personnels, sociaux et économiques subsistant entravent la lutte à la violence sexuelle. Il convient donc de cibler les obstacles qui nuisent au dévoilement et de promouvoir la prestation de services spécialisés pour les victimes de violence sexuelle. La Maison ISA, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel est un organisme communautaire qui a pour mission d'enrayer la violence sexuelle et de venir en aide aux femmes et adolescentes de 14 ans et plus ayant été victimes d'une agression à caractère sexuel ainsi qu'à leurs proches. L'organisme offre des services d'aide directe, de prévention et de lutte contre les agressions à caractère sexuel sur le territoire de deux municipalités régionales de comté (MRC) soit la MRC du Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay. Cependant, la majorité des femmes et adolescentes consultant les services de l'organisme proviennent des grands centres urbains du Saguenay, soient Chicoutimi et Jonquière.

Les statistiques de la Maison ISA pour l'année 2012-2013 indiquent que seulement 2 % des femmes et adolescentes provenaient de l'arrondissement de La Baie et aucune ne provenait du Bas-Saguenay. Ces territoires sont situés en milieu rural et caractérisés par une accessibilité restreinte aux services en raison de l'éloignement géographique et des transports en commun limités. Au regard des statistiques et afin de mieux répondre aux besoins des femmes et adolescentes de La Baie et du Bas-Saguenay, la Maison ISA désire connaître les obstacles à l'accessibilité des services et des besoins spécifiques en matière de violence sexuelle chez les femmes et adolescentes de ces secteurs. Ainsi, l'organisme a obtenu une subvention de Condition féminine Canada pour réaliser un projet de collaboration, d'une durée de deux ans, visant à améliorer l'accès des services communautaires d'intervention et de prévention en matière de violence sexuelle contre les femmes et les adolescentes de La Baie et du Bas-Saguenay.

Objectifs

- Mieux comprendre les besoins et plus particulièrement les obstacles à l'accessibilité des services en matière de violence sexuelle des femmes et adolescentes de La Baie et du Bas-Saguenay.
- Établir des collaborations entre la Maison ISA et les parties prenantes de la collectivité, afin de repérer et de mettre en place des pratiques de collaboration et de mieux coordonner les efforts de mise en œuvre.

ParticipantEs

L'échantillon de participantEs¹ est composé de :

Femmes et adolescentes

- 38 femmes entre 22 et 67 ans (âge moyen = 43,3 ans)
- 12 adolescentes de 12 ans et plus (âge moyen = 14,4 ans)

Partenaires (intervenantEs du milieu)

- Table de concertation en violence conjugale et agression sexuelle du Fjord
- Table jeunesse du Fjord
- 3 intervenantes scolaires au Bas-Saguenay
- 21 intervenants provenant de 16 organismes scolaires, communautaires, judiciaires, policiers et institutionnels
- 22 policiers/policières de la Sécurité publique de la ville de Saguenay

Portrait des femmes et adolescentes ayant participé

- 53,3 % des femmes ont rapporté avoir subi de la violence conjugale. Parmi celles-ci :
 - 81 % ont été victimes de violence psychologique;
 - 69 % ont été victimes de violence sexuelle;
 - 50 % ont été victimes de violence verbale;
 - 20 % ont été victimes de violence économique;
 - 20 % ont été victimes de violence physique.
- 83 % des femmes ont subi au moins une forme d'agression sexuelle au cours de leur vie. Parmi celles-ci :
 - 64 % ont été victimes d'attouchements;
 - 56 % ont été victimes d'un viol ou d'une tentative de viol;
 - 48 % ont été victimes d'harcèlement sexuel;
 - 16 % ont été victimes d'exhibitionnisme;
 - 16 % ont été victimes de messages obscènes;
 - 16 % ont été victimes d'inceste;
 - 8 % ont été victimes d'un viol collectif;
 - 4 % ont été victimes de frotteurisme;
 - 4 % ont été victimes de voyeurisme;
 - 4 % ont été victimes de sollicitation à la prostitution;
 - 8 % ont été victimes une autre forme d'agression sexuelle.
- 64 % des femmes ont été victimes alors qu'elles étaient mineures.
- La majorité des femmes ont dévoilé l'agression sexuelle :
 - 50 % entre 3 et 40 ans après l'agression;
 - 50 % auprès de leur entourage;
 - 50% auprès de ressources professionnelles;
 - 28 % ont demandé de l'aide.

¹ Dans le texte, le féminin est employé avec le « e » majuscule pour rendre visible et pour représenter la majorité de femmes victimes et aussi celles œuvrant dans des emplois liés à l'intervention et au milieu communautaire.

Résultats

Besoins des victimes d'agression à caractère sexuel

Dans un premier temps, les femmes et les partenaires ont identifié plusieurs besoins pouvant être ressentis par les femmes et adolescentes victimes de violence sexuelle.

Besoin de protection

Les victimes peuvent avoir besoin de se sentir en sécurité au niveau de leur intégrité physique et psychologique.

Besoin d'information

- Sur le processus judiciaire
- Sur les ressources disponibles

Besoin d'une intervention psychosociale

- Écoute, soutien
- Être crues, déculpabilisées
- Être valorisées et normalisées dans ce qu'elles vivent
- Matériel adapté pour les victimes avec une déficience intellectuelle
- Services accessibles, gratuits, confidentiels et spécialisés en agression à caractère sexuel

Besoin d'aide ponctuelle

- Consultation rapide pour les victimes récentes
- Accompagnement dans la prise de décision de porter plainte et dans le processus judiciaire
- Support de l'entourage

Besoin d'une intervention médico-légale/médicosociale

- Choix du sexe du professionnel
- Accès à une salle confidentielle
- Diminution du temps d'attente
- Passation d'une trousse médico-légale ou médicosociale

Obstacles à l'accessibilité à la demande d'aide

Dans un deuxième temps, des obstacles à l'accessibilité aux services d'aide et de prévention ainsi qu'au dévoilement en général ont été soulevés par les participants.

Barrières personnelles

Internalisation du blâme

- Honte, culpabilité
- Remise en question de sa responsabilité dans l'agression
- Peur du jugement des autres
- Peur de la réaction des parents chez les adolescentes (ex : peur d'être punies)

Mécanismes de protection

- Refoulement des souvenirs liés à l'agression sexuelle
- Minimisation ou déni de la gravité de l'agression subie

Immaturité du développement

- Inconscience de la situation d'agression en raison d'un développement psychosexuel insuffisant chez l'enfant
- Manque de compréhension de la notion de consentement chez les jeunes

Méconnaissance des ressources

- Manque de connaissance des ressources spécialisées en violence sexuelle

Barrières personnelles (suite)

Expériences antérieures liées à l'utilisation des ressources

- Insatisfaction et manque de confort dans une ressource

Attitudes

- Difficulté d'entamer une démarche d'aide (reconnaissance d'un problème)
- Inconscience de toute l'ampleur des conséquences dans leur vie

Perceptions

- Gêne de parler de l'agression sexuelle subie
- Croyance d'être capable de s'en sortir toute seule

Milieu de vie de la femme

- Difficulté à dévoiler, avoir de l'information sur les ressources et reconnaître une situation de violence si une femme vit de l'isolement
- Priorisation des besoins de base lorsqu'une femme est en mode de survie (ex. violence conjugale, dépression)

Vulnérabilité

- Manque de moyens pour dévoiler, entre autre au niveau de la déficience intellectuelle (ex. difficulté à s'exprimer)

Compréhension de la violence

- Normalisation et banalisation de certains actes sexuels (ex. devoir conjugal, harcèlement sexuel)
- Manque d'éducation sur ce qu'est la violence sexuelle et sur ses différentes formes

Barrières interpersonnelles

Conscience des répercussions

- Crainte de faire l'objet de commérages, de oui-dire et de rumeurs dans la communauté
- Peur du changement de statut social et d'une atteinte à la réputation
- Chez les jeunes, peur de subir de l'intimidation, de la cyberintimidation et de devoir quitter l'école
- Peur de la médiatisation et de devoir témoigner en Cour

Violence et dysfonctionnement dans la famille

- Éviter les représailles de l'agresseur
- Protéger la famille et en éviter l'éclatement
- Loi du silence

Identité de l'agresseur

- Éviter de causer du tort à l'agresseur, surtout lorsqu'il s'agit d'une personne proche
- Maintien de l'harmonie familiale lorsque l'agresseur est un membre de la famille
- Image de l'agresseur dans la communauté
- Peur de ne pas être crue et soutenue par l'entourage

Réseau social fragile

- Manque de soutien de l'entourage ou du milieu

Dynamiques de pouvoir

- Dépendance économique
- Manipulation, chantage, menaces, etc. de l'agresseur

Barrières socioculturelles

Tabou de la sexualité

- La sexualité est un sujet peu discuté dans la communauté
- Le manque d'information sur la problématique et l'abolition des cours d'éducation sexuelle maintiennent les tabous

Manque de services

- Moins de diversité de services, dont ceux spécialisés en violence sexuelle

Culture et période historique

- Religion et valeurs traditionnelles
- Modèle de l'homme décideur et de la femme soumise
 - Normalise la violence sexuelle au sein du couple par le «devoir conjugal»

Système de peur

- Chez les enfants, crainte de représailles physiques (ex. correction) au sein de la famille et à l'école lorsqu'ils n'étaient pas «sages»
- Lorsqu'elles subissaient une agression, les petites filles se taisaient, car elles devaient demeurer «gentilles»

Mythes, préjugés et stéréotypes

- Instaure la responsabilisation de l'agression à la victime

- Les femmes peuvent intégrer des discours tels que «elle l'a cherché», ce qui contribue au sentiment de responsabilisation et de culpabilité

Tolérance de certaines formes de violence sexuelle

- Banalisation de certains comportements
 - Harcèlement sexuel (ex. blagues sexistes, baiser forcé)
 - Il y a un «monocle cochon» dans toutes les familles
- Les peines d'emprisonnement peu élevées pour les agresseurs renvoient le message que la violence sexuelle n'est pas un délit majeur

Éducation

- Manque d'informations et de sensibilisation sur la sexualité et la problématique des agressions à caractère sexuel
- Influence des pairs
- Chez les jeunes, pression sociale à se conformer à son groupe d'amis(es) afin de ne pas en être exclu. Cela peut conduire les jeunes à avoir des relations sexuelles même s'ils ne sont pas prêts

Stigma social

- Crainte chez les victimes homosexuelles de subir une double victimisation en dévoilant l'agression sexuelle et son orientation sexuelle
- Préjugés chez les personnes avec une déficience intellectuelle (ex. elle n'a pas eu conscience des agressions sexuelles, les conséquences sont moins importantes)

Barrières liées aux ressources

Heures d'ouverture

- Les services spécifiques en agression sexuelle sont ouverts de 8h30 à 16h30
- Lorsqu'il y a des besoins le soir ou la fin de semaine, les femmes doivent attendre ou se référer à d'autres services
- Les femmes ayant un horaire de travail typique doivent s'absenter du travail pour recevoir des services, ce qui n'est pas toujours possible

Ressources des organismes

- Manque de ressources financières des organismes
- Listes d'attente
 - Peut décourager les victimes d'entamer une démarche d'aide
- Changement de personnel

- Lien de confiance à rebâtir avec la communauté et les personnes fréquentant les services

Coûts d'utilisation

- Certains services peuvent être onéreux (ex. psychologue)

Manque de visibilité des organismes

- Manque de connaissances des ressources disponibles dans la population générale
- Méconnaissance du rôle et des services offerts par les organismes

Confidentialité

- Les femmes craignent de rencontrer une personne qu'elles connaissent

- Crainte d'être identifiée comme fréquentant une ressource spécialisée en violence
- Choix du sexe de l'intervenant pas toujours possible

Barrières liées aux ressources (suite)

Capacité à lever les barrières à l'accessibilité

- Peu ou pas de services de traduction linguistique dans les organismes de La Baie et du Bas-Saguenay
- Manque d'outils et de concertation au niveau de la déficience intellectuelle et de l'exploitation sexuelle
- Méconnaissance de la réalité des femmes immigrantes
- Certaines femmes ayant vécu de la violence ne désirent pas rencontrer un homme comme intervenant
- Réticence à faire appel à la police en raison de la perception qu'il s'agit davantage d'une présence oppressive qu'aidante
- Aisance des intervenants(es) à discuter de sexualité et des agressions à caractère sexuel
- Manque de points de services dans les localités

Barrières géographiques

Éloignement géographique

- Dans les petites localités, il est souvent nécessaire de se déplacer pour recevoir des services

Disponibilité de transport

- Dans les localités ciblées, le système d'autobus n'est pas adéquat en ce qui concerne les trajets et les heures de passage et les taxis sont inexistantes
- Transport limité pour les personnes à mobilité réduite

Disponibilité du rapport

Le rapport complet d'évaluation des besoins et des obstacles à l'accessibilité est disponible sur le site de la Maison ISA (www.maisonisa.com).

Références

- Vaillancourt, R. (2010). *Les différences entre les sexes en ce qui touche les crimes violents déclarés par la police au Canada, 2008*. Centre canadien de la statistique juridique. Statistique Canada. No 85F0033M au catalogue, no 24.
- Ministère de la Sécurité publique (2011). *Statistiques 2009 sur les agressions sexuelles au Québec*, Québec : Gouvernement du Québec.
- Sinha, M. (2011). *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2011*. Centre canadien de la statistique juridique. Statistique Canada, No 85-002-X au catalogue, ISSN 1205-8882.
- Cotter, A., & Beaupré, P. (2014). *Les infractions sexuelles commises contre les enfants et les jeunes déclarées par la police au Canada, 2012*. Centre canadien de la statistique juridique. Statistique Canada, No. 85-002-X au catalogue, ISSN 1205-8882.